

**REPORTING
DES ÉMISSIONS OBLIGATAIRES**

Objectifs de développement durable



2020

Sommaire

-
- 03** Le mot du Directeur Général
 - 04** Le développement durable, au cœur du groupe AFD
 - 06** Le cadre d'émission thématique
 - 08** Adossement Actif Passif et détails du portefeuille d'actifs
 - 10** Répartition du portefeuille d'actifs
 - 13** Les actifs adossés à l'émission Durable
 - 27** Les actifs adossés aux émissions Climat
-

Le mot du Directeur général



Rémy RIOUX

Directeur général du groupe
Agence française de développement

© Alexandre Salle de Chou / AFD

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire internationale qui renvoie à une triple crise écologique, sociale et économique, posant avec une force sans précédent l'équation des trajectoires de développement. Le Président Macron a rappelé en ce sens la nécessité de construire « un nouveau modèle de croissance et de prospérité » en s'attachant à mettre au premier plan de l'agenda international l'équation du financement. En témoigne l'organisation et l'accueil des sommets [Finance en Commun](#) (FICS) et Financement des économies africaines respectivement à l'automne 2020 et printemps 2021 confirmant la signature internationale de Paris comme capitale des solutions pour le développement durable.

À cet égard, les 450 banques de développement du monde, réunies pour la première fois lors de FICS, jouent un rôle crucial pour favoriser et mettre en œuvre ce changement en soutenant les gouvernements, la société civile et le secteur privé soucieux de relever les défis environnementaux, économiques et sociaux. Avec 2 300 milliards d'euros d'investissement chaque année – soit 10 % des montants engagés par les acteurs publics comme privés –, ces institutions sont aussi en situation d'accélérer la réorientation des systèmes financiers, notamment en mobilisant la finance privée au service de l'Accord de Paris et Objectifs de développement durable (ODD).

Dans ce contexte, je suis fier que le Groupe Agence Française de Développement (AFD) en sa qualité de banque publique de développement internationale de la France, contribue à mettre en œuvre l'ambition de notre pays au service de la finance durable et solidaire, en prenant sa part dans la construction des meilleurs standards de marché. C'est le sens du cadre d'émissions obligataires alignées sur les ODD qui a été mis en place en octobre 2020, prenant la suite du cadre d'émissions climat, en cohérence avec notre double stratégie « 100 % Accord de Paris » et « 100 % lien social ».

Vous avez, à cette occasion, renouvelé votre confiance en nous permettant de lancer une émission thématique ODD record à hauteur de 2 milliards d'euros. Je tiens à vous en remercier. Au total, les emprunts thématiques ont représenté 30 % du volume des émissions – soit 3 milliards d'euros – réalisées en 2020. Forts de ces résultats très encourageants, nous poursuivons nos efforts pour accroître la part d'émissions qui s'inscrit dans le cadre ODD, en adéquation avec la politique de développement française que nous avons l'honneur de mettre en œuvre. Pour un monde en commun.

Le développement durable, au cœur du groupe AFD

NOUVELLE-CALÉDONIE

© Marc Le Chelard / AFD

Le groupe Agence Française de Développement (AFD) finance et accompagne les transitions dans l'ensemble des territoires où il intervient pour un monde plus juste et durable. Il met en œuvre les priorités fixées par le gouvernement en matière de politique de développement, dans le respect des engagements internationaux de la France, au sein du cadre de référence fixé par l'Agenda 2030 du développement durable et par l'Accord de Paris sur le climat.

Ainsi, le groupe AFD a la mission de contribuer à la réalisation des dix-sept objectifs de l'Agenda 2030 en accompagnement de six transitions : démographique et sociale, énergétique, territoriale et écologique, numérique et technologique, économique et financière, politique et citoyenne. Le Groupe s'assure du bien-fondé de ses interventions dans les contextes géographiques et sectoriels dans lesquels il opère et réalise des analyses régulières de résultats et impacts.

L'AFD finance et accompagne des projets et des programmes de développement qui contribuent à la création d'emplois directs et indirects et au développement régional dans ses pays d'intervention. L'AFD calcule des indicateurs de résultats pour mesurer et rendre compte de manière synthétique de l'impact de son activité sur le terrain, en faveur du développement dans les territoires d'intervention et des populations bénéficiaires des projets financés, et, d'une manière plus générale, de l'impact de ses interventions sur les ODD.

Afin de s'assurer de la prise en compte des enjeux de développement durable dans les projets financés et de garantir leur cohérence avec les stratégies adoptées, l'AFD s'est dotée depuis 2014 d'un dispositif « Analyse et Avis développement durable ». Ce dispositif se matérialise par une analyse réalisée par l'équipe projet de la Direction des Opérations au cours de l'instruction, qui permet d'apprécier les effets attendus (positifs, neutres ou négatifs) sur chacune des dimensions du développement durable; et par un avis développement durable rendu par la cellule Analyse et avis développement durable, du Département de la Stratégie. De son côté, Proparco dispose, depuis 2018, d'un département dédié à l'accompagnement vers le développement durable. Il regroupe, autour de trois unités, les experts de Proparco dans les domaines :

- environnemental, social, de la gouvernance ;
- du suivi et de l'analyse d'impact ;
- de l'accompagnement des entreprises et de la mobilisation de ressources de mixage.

Les objectifs stratégiques d'impact priorités par Proparco sont liés au nombre d'emplois soutenus, aux tonnes de CO₂ évitées et à l'accès à un bien ou service essentiel (éducation, santé, électricité, eau et assainissement, inclusion financière). Proparco cherche à renforcer la mobilisation des acteurs privés afin d'orienter les flux de

financements privés vers les objectifs de développement durable. Ces principaux objectifs s'accompagnent de priorités opérationnelles contribuant aux orientations stratégiques du groupe AFD : le financement du climat, l'inclusion financière, le financement des TPE et PME, le continent africain et une approche volontariste dans les zones fragiles.

Le groupe AFD intègre la responsabilité sociétale dans son système de gouvernance et dans ses activités. Dans ce cadre, il prend des mesures destinées à évaluer et maîtriser les risques environnementaux et sociaux (E&S) des opérations qu'il finance. Il met en place des procédures visant à identifier, prévenir ou atténuer les dommages

environnementaux et sociaux, ainsi que les atteintes aux droits humains susceptibles de résulter de ces activités. L'évaluation environnementale et sociale s'applique à toutes les étapes du cycle du projet, de l'identification à l'approbation du financement, jusqu'au suivi et à l'évaluation ex-post. Cette approche est complétée par l'existence de deux

mécanismes de traitement des réclamations environnementales et sociales, respectivement pour l'AFD et pour Proparco, qui contribuent à gérer, le cas échéant, un risque opérationnel. Lorsque des impacts environnementaux et sociaux néfastes ou inattendus n'ont pas pu être évités, réduits ou compensés selon les dispositions des plans de gestion E&S des projets financés par l'AFD ou par Proparco, ces mécanismes permettent d'envisager une réparation.

L'alignement entre les missions du groupe AFD, sa politique de responsabilité sociétale et la poursuite de l'excellence en matière de performance extra-financière a été reconnue en 2019 lors de la notation par Vigeo-Eiris. La note ESG globale obtenue lors de cette évaluation est de 74/100, correspondant à une performance avancée et faisant de l'AFD l'une des institutions les mieux notées de son secteur. Cette bonne performance a été confirmée lors de la procédure de revue simplifiée effectuée en 2020 par Vigeo-Eiris.

Le cadre d'émission thématique¹



Après avoir défini un cadre d'émission Climat en 2017, le groupe AFD a élaboré en 2020 un cadre d'émission aligné sur les Objectifs du Développement Durable (ODD). Celui-ci a été réalisé conformément aux Green Bond Principles², aux Social Bond Principles³ et aux Sustainability Bond Guidelines⁴ de l'International Capital Market Association (ICMA). Ainsi, pour chaque émission obligataire ODD, le groupe AFD s'engage à respecter les quatre principes fondamentaux suivants :

- L'utilisation des fonds ;
- La sélection et l'évaluation des prêts éligibles ;
- La gestion des fonds ;
- Le reporting.

Le cadre d'émission obligataire ODD a été revu par Vigeo⁵ qui lui a accordé une notation « Avancée » et qualifie le cadre comme correspondant aux « meilleures pratiques ».

Sous ce cadre d'émission obligataire ODD, le groupe AFD pourra émettre des obligations ODD (« SDG Bonds ») sous plusieurs formats :

- **Des obligations climat** (dont 100 % des fonds levés sont affectés à des catégories Climat dans la continuité du précédent cadre obligataire climat de l'AFD) ;
- **Des obligations sociales** (dont 100 % des fonds levés sont affectés exclusivement à des catégories sociales selon les Social Bond Principles.) ;
- **Des obligations durables** (dont 100 % des fonds levés sont affectés aux catégories éligibles définies dans les Green Bond Principles et/ou dans les Social Bond Principles).

LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EST AU CŒUR DES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS QUI DOIVENT SATISFAIRE LES TROIS CONDITIONS SUIVANTES :

- 1/ Contribuer à au moins un Objectif de développement durable en dehors des ODD n°1 et n°17, répondre à une des six transitions du plan stratégique du Groupe AFD, et s'inscrire dans l'une des catégories éligibles des SBP/GBP/DBG de l'ICMA.**

¹ Le lien vers le Cadre d'émissions obligataires ODD est disponible [ici](#)

² Les Green Bond Principles 2018 de l'ICMA sont disponibles [ici](#)

³ Les Social Bond Principles 2020 de l'ICMA sont disponibles [ici](#)

⁴ Les Sustainability Bond Guidelines 2018 de l'ICMA sont disponibles [ici](#)

⁵ Le lien vers la Second Party Opinion est disponible [ici](#)

2/ Respecter au minimum un des trois critères d'éligibilité techniques et thématiques :

a. Éligibilité thématique : selon la nature intrinsèque des activités ou des projets

Les prêts du groupe AFD dédiés aux activités ou secteurs d'intervention éligibles sont décrits dans le cadre d'émission ODD, et en ligne avec les catégories éligibles des GBP/SBP. À noter que s'y trouvent également les prêts budgétaires de programme instruits selon les mêmes principes que les prêts « projets ». Certains prêts pourront être comptabilisés en prêt adaptation selon la méthodologie décrite page 26 du cadre d'émission à partir des « Principes communs de comptabilisation de la finance adaptation ». Les projets adaptation retenus font l'objet d'une communication exhaustive dans le reporting annuel.

b. Éligibilité performance climat : selon la performance climatique⁶ du projet d'atténuation

Sont éligibles les prêts atténuation dédiés à des projets satisfaisant des performances techniques minimales :

- Un quantum minimum de réduction ou d'évitement d'émissions de CO₂eq en relatif (en l'occurrence, supérieur à 10 000 tCO₂eq/an par rapport à la situation de référence sans le projet) ou, dans le cas exclusif des Prêts de Politique Publique, des indicateurs amenant à une réduction d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à la référence définie comme la situation préalable au projet.
- Pour les projets d'efficacité énergétique dans les bâtiments (résidentiels, d'enseignement, de santé, industriels, culturels, commerciaux, de bureaux, etc.) :
 - une amélioration de la performance énergétique et environnementale par rapport à la situation de référence définie comme la situation préalable au projet ;
 - pour les projets de construction neuve il est requis de démontrer des réductions par rapport à un bâtiment contrefactuel récent ou à un scénario de référence théorique (par exemple EDGE). Ces réductions doivent être d'au moins 20 % des émissions de GES, de 20 % de la consommation d'énergie et/ou de 20 % de la consommation d'eau (2 des 3 conditions sont nécessaires).

L'éligibilité Climat reprend les critères du précédent cadre d'émission obligatoire Climat de l'AFD s'agissant des projets d'atténuation. Les obligations Climat émises jusqu'à présent par l'AFD sont ainsi éligibles au nouveau cadre d'émission obligatoire ODD.

c. Éligibilité transformationnelle : conditionnalité des décaissements des prêts à l'atteinte de résultats de développement durable

Sont éligibles les Prêts de Politique Publiques ou lignes de crédit dits de « transformation » intégrant une logique de résultats. Une matrice d'indicateurs est ainsi définie pour suivre l'évolution de ces prêts.

3/ Prendre en compte les interrelations entre les ODD, par le biais de l'analyse de développement durable pour les prêts AFD et la notation d'impact pour les prêts Proparco.

Le groupe AFD raisonne en portefeuille de projets éligibles adossés à un portefeuille d'émissions dédiées. Un montant équivalent au produit net du portefeuille d'obligations ODD sera adossé à un portefeuille de prêts nouvellement éligibles. Le Groupe maintiendra un coussin de sécurité afin que le produit net des obligations ODD n'excède jamais celui du portefeuille de prêts éligibles.



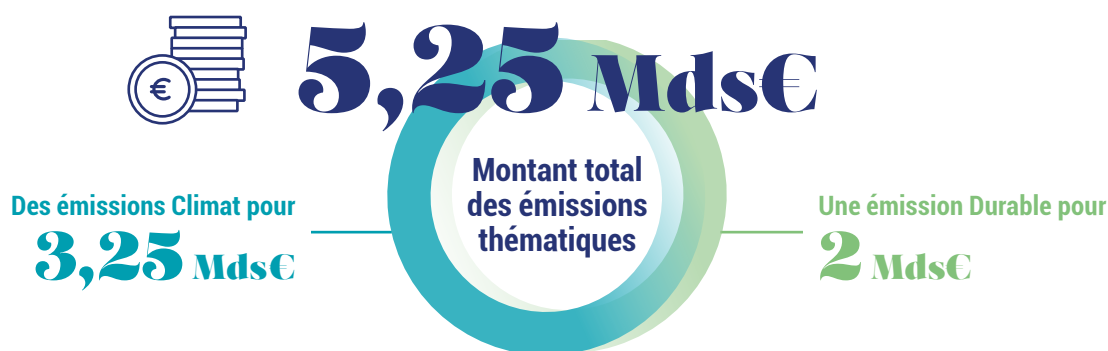
⁶ Détail de la comptabilisation climat dans le cadre d'émission p.31

Adossement

Actif Passif et détails du portefeuille d'actifs

Le présent reporting concerne les données arrêtées au 31/12/2020 et dont les éléments prévus au framework ont été revus par KPMG en tant que Tiers Indépendant⁷. Du fait des arrondis, les totaux des colonnes des tableaux sont susceptibles de différer légèrement de la somme des lignes qui les composent.

► Les émissions obligataires ODD



Typologie	ISIN	Émission	Maturité	Devise	Montant	Coupon
Obligations Climat	XS1111084718	17/09/2014	17/09/2024	€	1 Md	1,38 %
	FR0013296373	15/11/2017	15/11/2023	€	750 M	0,13 %
	FR0013365376	10/09/2018	31/10/2025	€	500 M	0,50 %
	FR0013483526	10/02/2020	25/03/2025	€	1 Md	0 %
Obligations Durables	FR0014000AU2	28/10/2020	28/10/2027	€	2 Mds	0 %

► Les portefeuilles d'actifs

Au 31 décembre 2020, le portefeuille d'actifs est composé de 322 prêts pour un encours total de 8,67 Mds€ sur un engagement total de 14,12 Mds€.

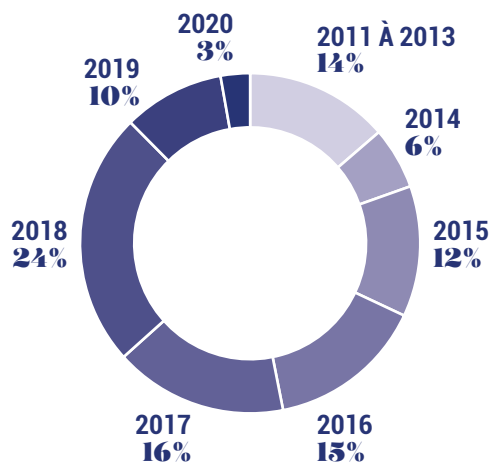
Typologie	Nombre de prêts	Encours	Engagement	Cofinancement
Climat	165	4,54 Mds €	7,65 Mds€	22,46 Mds€
Durable	157	4,13 Mds €	6,47 Mds€	8,69 Mds€
TOTAL	322	8,67 Mds €	14,12 Mds€	31,15 Mds€

⁷ Voir lettre KPMG disponible [ici](#)

► Évolution de l'encours

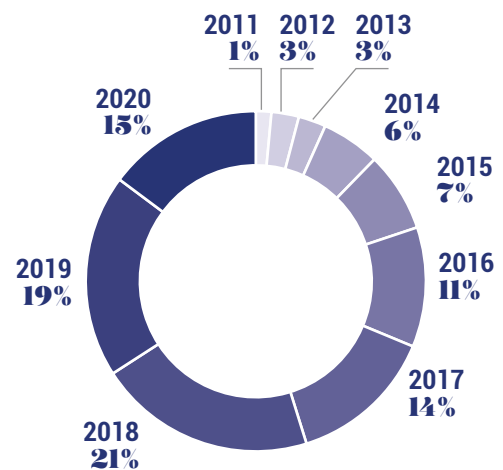
Le modèle économique du groupe AFD consiste à accompagner ses partenaires dans un développement durable, la période de décaissement des projets peut ainsi s'étendre sur plusieurs années. Les prêts sont de maturité longue, jusqu'à 25 ans ; sur cette maturité, l'amortissement commence au plus tard après 10 ans. Les bénéficiaires disposent d'une période de décaissement pouvant aller jusqu'à 7 ans.

Prêts par année de signature



37% des 322 prêts
ont été signés depuis 2018

Croissance de l'encours



55% des encours
ont été décaissés depuis 2018



BANGLADESH
© Ashish Peter Gomes / AFD

Répartition du portefeuille d'actifs



JORDANIE

© Zaid Ali Taher Assaf / AFD

► Par transition et zone géographique d'intervention⁸

Encours 2020 (en euros)

Transitions	Éligibilité thématique	Afrique	Amérique	Multi pays	Trois Océans	Orient	Total général
Démographique et sociale	Éducation et formation professionnelle	164 776 268	4 084 865			109 925 489	278 786 622
	Infrastructure et développement urbain		47 162 483			30 563 143	77 725 626
	Santé	136 261 171			300 000 000	70 000 000	506 261 171
	Systèmes productifs	5 633 027					5 633 027
Économique et financière	Systèmes productifs	175 641 427	124 240 335		80 698 658	69 086 128	449 666 548
Énergétique	Efficacité énergétique				8 032 809		8 032 809
	Énergies renouvelables	276 111	3 669 433		37 048 863		40 994 407
	Infrastructure et développement urbain	630 058 979	586 643 278		33 338 386	482 533 420	1 732 574 063
Numérique et technologique	Services et systèmes financiers	6 000 000					6 000 000
	Systèmes productifs	383 084 043	38 155 778		46 673 519	33 437 500	501 350 841
Politique et citoyenne	Efficacité énergétique		48 026 668			120 000 000	168 026 668
	Infrastructure et développement urbain	13 697 512	16 354 567				30 052 079
Territoriale et écologique	Eau et assainissement	444 644 414	204 325 131		16 376 807	259 269 065	924 615 417
	Infrastructure et développement urbain	1 209 644 407	472 888 668	7 619 048	229 842 835	1 991 573 778	3 911 568 736
	Systèmes productifs	17 142 907			12 677 662		29 820 570

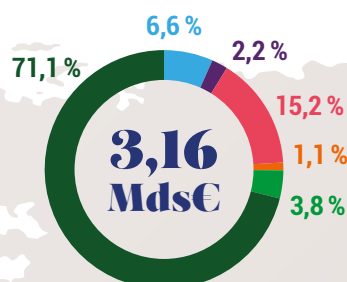
⁸ Quatre zones géographiques d'intervention telles que définies dans le Document d'enregistrement universel 2020 pages 6 et 7

- Démographique et sociale
- Économique et financière
- Énergétique
- Numérique et technologique
- Politique et citoyenne
- Territoriale et écologique

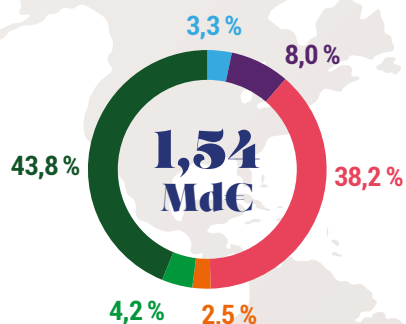
MULTI-PAYS



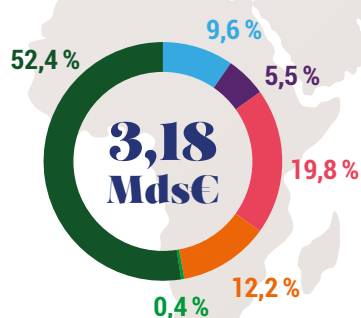
ORIENT



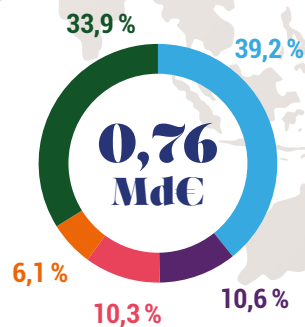
AMÉRIQUE



AFRIQUE



TROIS OCÉANS



TANZANIE

© Kibuuka Mukisa Oscar / AFD

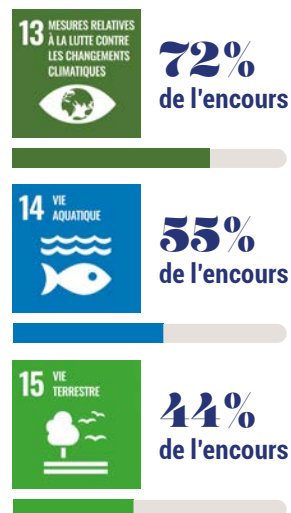
► Par contribution aux Objectifs de Développement Durable

Le groupe AFD mesure la contribution de ses engagements financiers aux ODD par le biais de tables de correspondance avec :

- Les codes sectoriels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ;
- Les cibles d'Indicateurs agréables.

Chacun des prêts du groupe AFD peut contribuer à plusieurs objectifs de développement durable.

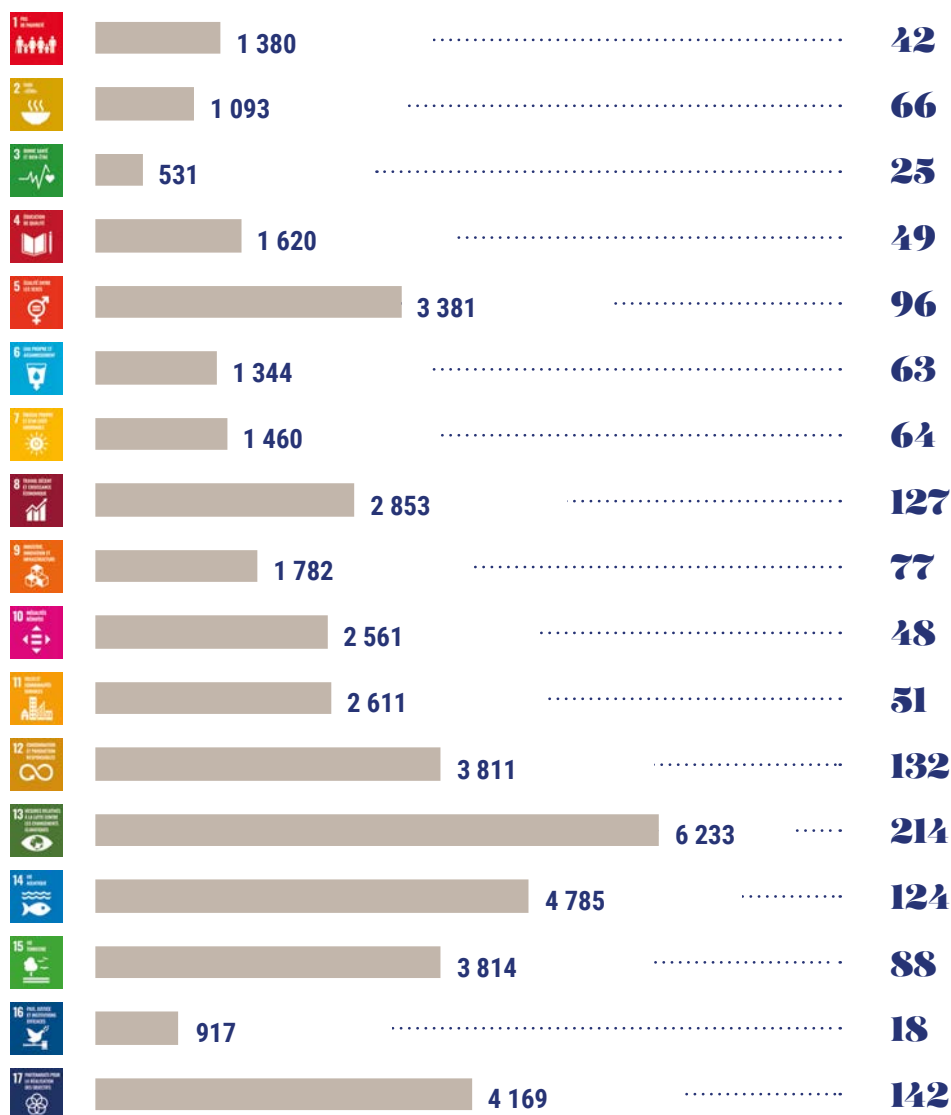
En termes d'encours, les prêts adossés aux émissions obligataires contribuent particulièrement aux ODD 13, 14 et 15.



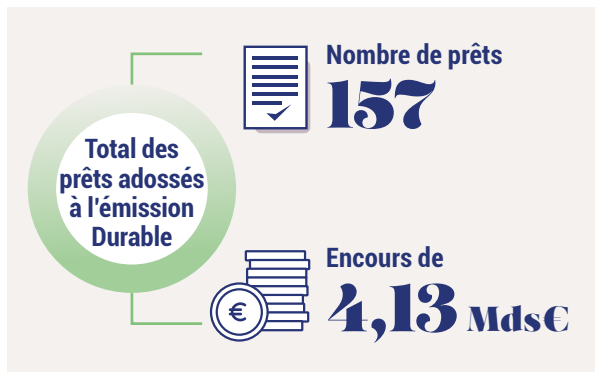
Répartition des ODD par encours

(en million d'euros)

et par nombre de prêts

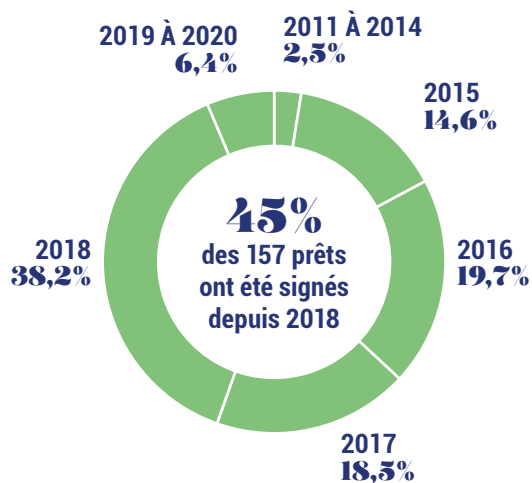


Les actifs adossés à l'émission Durable

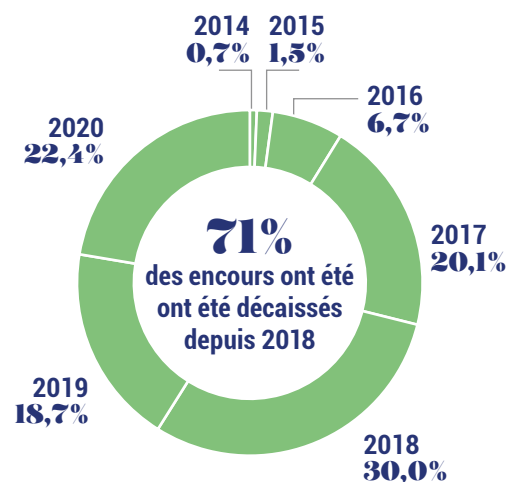


Répartition	Nombre de prêts	Encours
AFD	122	3 669 195 188 €
Proparco	35	457 429 472 €

Prêts par année de signature

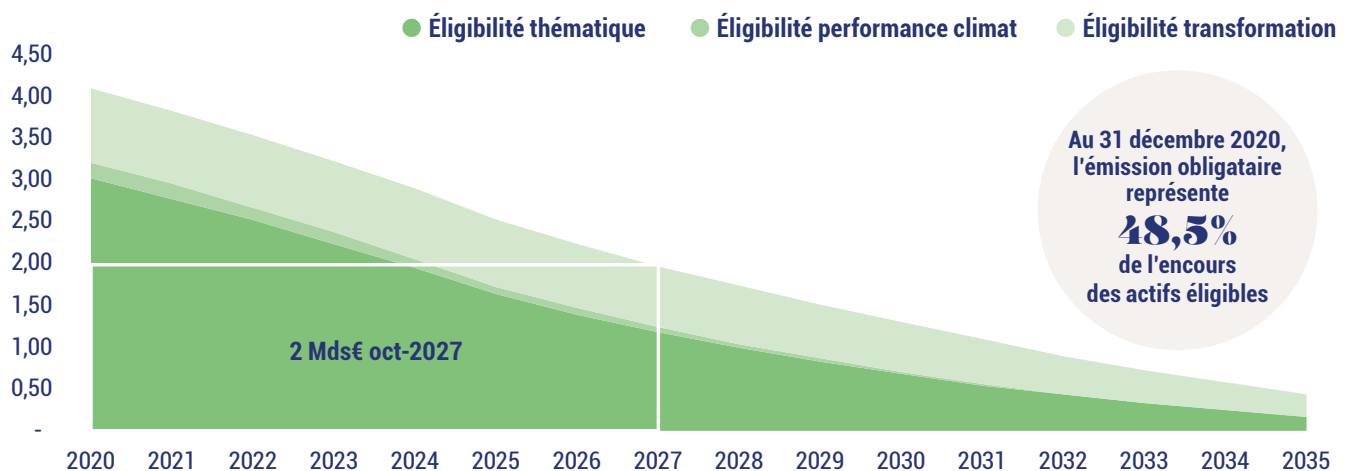


Croissance de l'encours



Vue projetée du portefeuille d'actifs et des émissions obligataires

Écoulement des actifs et passifs (en milliard d'euros)



► Répartition des prêts par transitions et cofinancements sur les prêts avec d'autres bailleurs

Transitions	Encours	Cofinancement
Démographique et sociale	837 843 303	85 947 900
Économique et financière	411 166 456	230 000 000
Énergétique	367 539 026	87 700 000
Numérique et technologique	422 521 543	1 393 550 000
Politique et citoyenne	198 078 746	374 600 000
Territoriale et écologique	1 889 475 586	6 518 906 619



Total des encours
4,13 Mds€

Total des cofinancements
8,69 Mds€

► Répartition des transitions par zone géographique d'intervention

Encours 2020 (en euros)

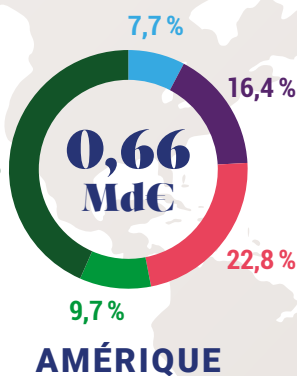
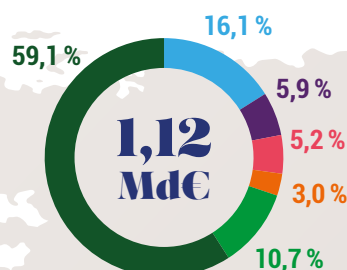
Transitions	Éligibilité thématique	Afrique	Amérique	Multi pays	Trois Océans	Orient	Total général
Démographique et sociale	Éducation et formation professionnelle	164 776 268	4 084 865			109 925 489	278 786 622
	Infrastructure et développement urbain		47 162 483				47 162 483
	Santé	136 261 171			300 000 000	70 000 000	506 261 171
	Systèmes productifs	5 633 027					5 633 027
Économique et financière	Systèmes productifs	158 593 613	109 484 773		77 004 369	66 083 702	411 166 456
Énergétique	Infrastructure et développement urbain	157 286 253	151 843 605			58 409 168	367 539 026
Numérique et technologique	Services et systèmes financiers	6 000 000					6 000 000
	Systèmes productifs	383 084 043				33 437 500	416 521 543
Politique et citoyenne	Efficacité énergétique		48 026 668			120 000 000	168 026 668
	Infrastructure et développement urbain	13 697 512	16 354 567				30 052 079
Territoriale et écologique	Eau et assainissement	265 305 840	204 325 131		16 376 807	185 835 805	671 843 583
	Infrastructure et développement urbain	603 898 741	84 572 130	7 619 048	15 820 280	475 901 234	1 187 811 433
	Systèmes productifs	17 142 907			12 677 662		29 820 570

- Démographique et sociale
- Économique et financière
- Énergétique
- Numérique et technologique
- Politique et citoyenne
- Territoriale et écologique

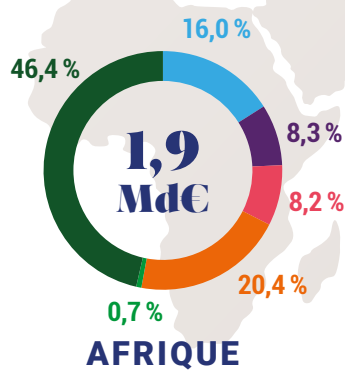
MULTI-PAYS



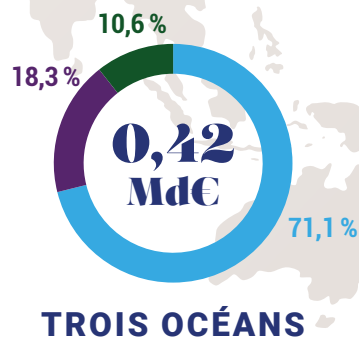
ORIENT



AMÉRIQUE



AFRIQUE



TROIS OCÉANS



GHANA

© Wilfried Antoine Desveaux / AFD

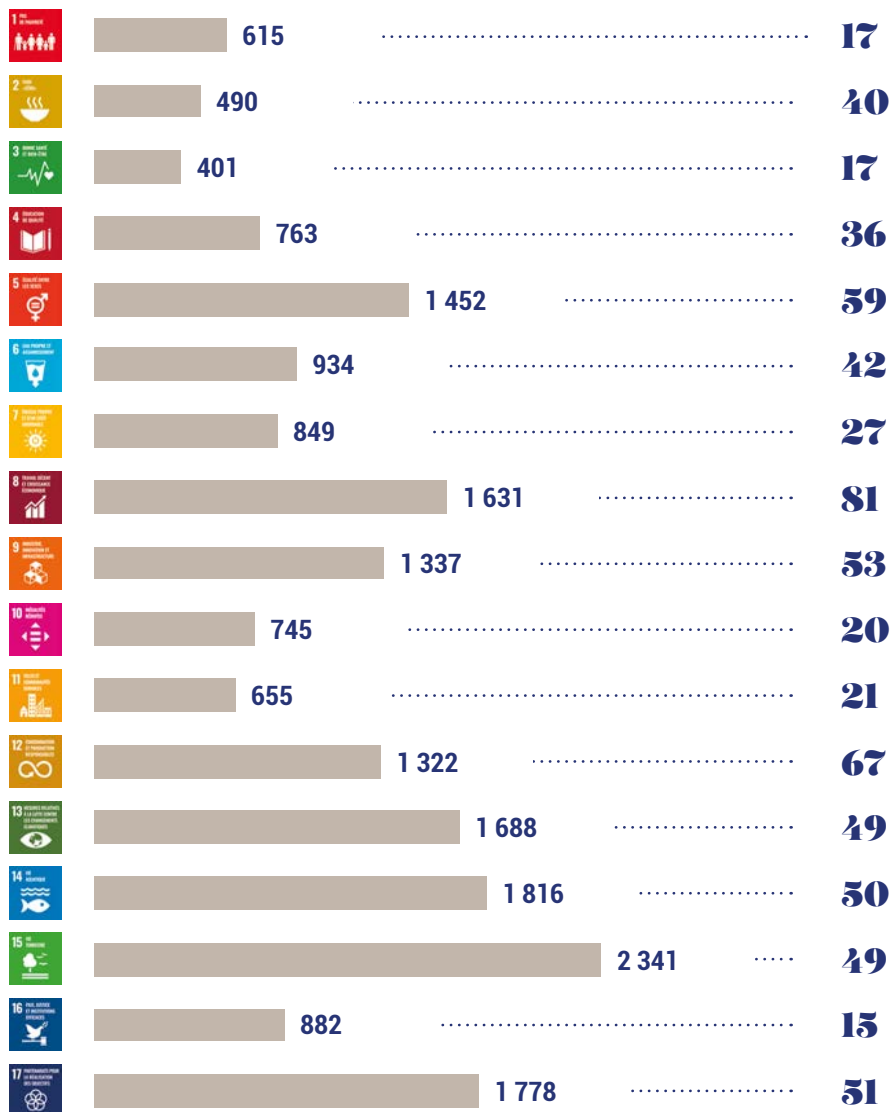
► Contribution aux Objectifs de développement durable

En termes d'encours, les prêts du portefeuille d'actifs Durables contribuent particulièrement aux ODD 8, 13, 14 et 15.



Répartition des ODD par encours (en million d'euros)

et par nombre de prêts



Quelques résultats concrets

-  Accès à l'eau potable pour 12,5 millions de personnes
-  Protection ou restauration de 580 mille hectares d'espaces naturels
-  Scolarisation de 4,7 millions de filles
-  Qualité de vie améliorée en milieu urbain pour 10 millions de personnes
-  Accès amélioré à la santé pour 15,8 millions de personnes
-  Meilleur accès à l'électricité pour 7,8 millions de personnes

► Les interrelations entre les Objectifs de développement durable

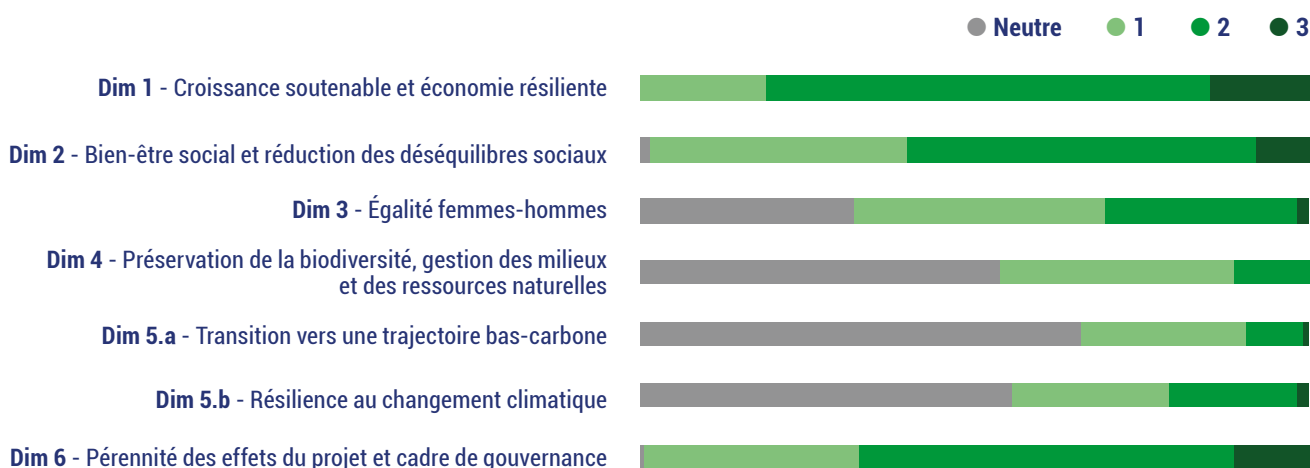
1. PRÊTS AFD AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Le dispositif « Analyse et Avis développement durable »⁹ mis en place pour les financements AFD à partir de 2014 vise à prendre en compte transversalement les enjeux de développement durable. **Les effets attendus des prêts sont mesurés à travers six dimensions de développement durable contribuant aux ODD :**

- | | |
|---|---|
|  Croissance soutenable et économie résiliente |  Préservation de la biodiversité, gestion des milieux et des ressources naturelles |
|  Bien-être social et réduction des déséquilibres sociaux |  Lutte contre le changement climatique et ses effets |
|  Égalité femmes-hommes |  Pérennité des effets du projet et cadre de gouvernance |

Répartition des notations par dimension de l'analyse développement durable pour les projets AFD adossés à l'émission obligataire durable

81 % des prêts ont été évalués comme ayant un impact significatif à structurant (respectivement notation 2 et 3) sur la dimension croissance soutenable et économie résiliente. 60 % ont été évalués comme ayant un impact significatif à structurant sur la dimension bien être et la réduction des déséquilibres sociaux.



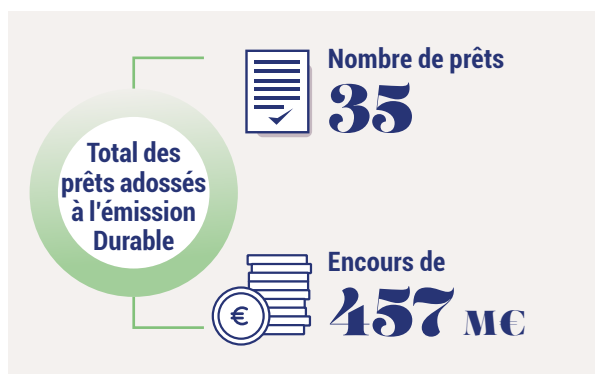
44% des prêts
ont des interactions positives
économique, environnementale
et sociale

Sur les 115 prêts adossés à l'émission obligataire durable et ayant fait l'objet au moment de l'instruction d'une analyse développement durable, 51 ont eu des interactions positives entre les dimensions économique, sociale et environnementale. 24 prêts ont un impact significatif (notation 2) à la fois sur une des dimensions sociales (bien-être social et la réduction des déséquilibres sociaux / genre) et sur une des dimensions environnementales (préservation de la biodiversité et gestion des milieux et des ressources naturelles / lutte contre les effets du changement climatique).

⁹ Le dispositif Analyse et Avis développement durable est détaillé dans la section [Processus d'identification et sélection des prêts du Cadre d'émission p.47](#)

2. PRÊTS **PROPARCO** GROUPE AFD

Proparco réalise une analyse des impacts socio-économique, environnemental et climatique dans le cadre de l'instruction de ses opérations. Les impacts attendus sont rassemblés dans une notation agrégée dite « DEV » allant de 1 à 6, 1 étant la meilleure note.



Répartition	Nombre de prêts	Encours
DEV1	16	181 672 280 €
DEV2	19	275 757 193 €



COLOMBIE
© Esteban Castaño / Proparco

► Répartition des projets par critère d'éligibilité thématique et technique

A. ÉLIGIBILITÉ THÉMATIQUE, LIÉE À LA NATURE INTRINSÈQUE OU À L'OBJET DES PRÊTS

135 prêts
adossés à l'émission
obligataire durable
respectent l'éligibilité
thématique
sur les 157



3,05 Mds€

Transitions	Éligibilité thématique	Nombre de prêts	Somme des encours 2020
Démographique et sociale 19 prêts 425 843 303 €	Éducation et formation professionnelle	11	236 786 622 €
	Infrastructure et développement urbain	2	47 162 483 €
	Santé	5	136 261 171 €
	Systèmes productifs	1	5 633 027 €
Économique et financière 23 prêts 376 634 734 €	Systèmes productifs	23	376 634 734 €
Énergétique 14 prêts 215 229 226 €	Infrastructure et développement urbain	14	215 229 226 €
Numérique et technologique 8 prêts 359 151 559 €	Services et systèmes financiers	1	6 000 000 €
	Systèmes productifs	7	353 151 559 €
Politique et citoyenne 3 prêts 61 724 179 €	Efficacité énergétique	1	48 026 668 €
	Infrastructure et développement urbain	2	13 697 512 €
Territoriale et écologique 68 prêts 1 613 131 423 €	Eau et assainissement	26	494 843 583 €
	Infrastructure et développement urbain	40	1 088 467 270 €
	Systèmes productifs	2	29 820 570 €

► Exemples de projets

Transition
Démographique
et sociale



ÉDUCATION
Secteur



SÉNÉGAL
Localisation



PRÊT
Outils de financement

Liens fiches projet :



[CLIQUER ICI](#)



[CLIQUER ICI](#)

Programme d'appui au développement de l'éducation au Sénégal (PADES)

Le PADES a pour finalité de contribuer à l'amélioration des compétences de tous les enfants sénégalais et à la poursuite réussie de leur parcours d'éducation.

Son objectif principal est d'œuvrer à l'amélioration durable et soutenue des performances du système éducatif en termes de qualité, d'équité et d'efficience en consolidant les capacités de pilotage et de régulation du système et en développant sa dimension partenariale et inclusive.

MODALITÉS D'INTERVENTION

- un appui budgétaire sectoriel pour structurer un dialogue de politique publique ;
- un appui-projet qui finance au niveau national des appuis techniques, des programmes de renforcement de capacités, des équipements, des outils, des appels à projets et des contrats de performance.

COFINANCEURS

L'AFD et le [Partenariat mondial pour l'éducation](#).

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION¹⁰

Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
2	3	2	0	0	0	2



SÉNÉGAL

© Emmanuelle Andrianjafy / AFD



¹⁰ Le dispositif Analyse et Avis développement durable est détaillé dans la section [Processus d'identification et sélection des prêts du Cadre d'émission](#) p.47

Transition Territoriale et écologique



EAU & ASSAINISSEMENT
Secteur



LITTORAL TUNISIEN
Localisation



PRÊT
Outils de financement

Liens fiches projet :



[CLIQUER ICI](#)



[CLIQUER ICI](#)



TUNISIE

© Saddam Marzouki / AFD

Dépolluer la Méditerranée (DEPOLMED)

La mer Méditerranée constitue l'un des hotspots mondiaux de biodiversité. Alors qu'elle ne représente que 0,8 % de la surface de l'océan mondial, elle abrite 7 à 8 % des espèces marines connues. La préservation de la mer Méditerranée fait l'objet d'une préoccupation régionale grandissante et l'AFD est très engagée à financer de nombreux ouvrages d'assainissement des eaux usées domestiques qui constituent l'une des principales sources de pollution. Le littoral méditerranéen tunisien n'est pas épargné : les effets de la pollution se font sentir sur les zones naturelles humides, sur le tourisme (dégradation de la qualité des eaux de baignade) et sur les ressources halieutiques.

DESRIPTIF

Le projet DEPOLMED consiste à accompagner l'Office national d'assainissement (ONAS) dans la réalisation de la première partie d'un programme d'investissement ambitieux en matière d'assainissement des zones côtières. Il prévoit :

- la réhabilitation et l'extension des stations d'épuration, de réseaux, de stations de pompage, de collecteurs et de boîtes de branchement ;
- le renforcement des capacités de l'ONAS dans des domaines clés de sa mission : gestion de projets d'investissement, exploitation et maintenance des infrastructures, associée à l'auto-surveillance des rejets des stations d'épuration, contrôle de l'assainissement industriel, communication et consultation du public.

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION

Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
3	2	0	2	1	2	2

Transition Démographique et sociale



SANTÉ
Secteur



KENYA
Localisation



PRÊT
Outils de financement

Lien fiche projet :

[CLIQUER ICI](#)

Extension et rénovation des hôpitaux Aga Khan de Mombasa et Kisumu au Kenya

La lutte contre les maladies infectieuses est un défi prioritaire pour le pays. En positionnant les hôpitaux de Kisumu et Mombasa en hôpitaux de référence pour les soins secondaires dans leurs comtés respectifs, le projet vise à améliorer l'accessibilité au soin et ainsi à améliorer la santé des populations kenyanes.

L'hôpital de Kisumu, situé dans une région où les taux de VIH/Sida et de paludisme sont extrêmement élevés, va augmenter sa capacité et renforcer son offre de service sur les maladies infectieuses. L'hôpital de Mombasa se positionnera sur des sous-spécialités en cardiologie et en oncologie, pour lesquelles l'offre est extrêmement limitée dans le comté. Autour de ces deux hôpitaux se développeront :

- des centres de santé périphériques ;
- un concept d'e-santé (mise en réseau des centres périphériques et des hôpitaux) ;
- des partenariats avec les centres de soins publics.

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION

Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
1	2	1	0	0	0	1



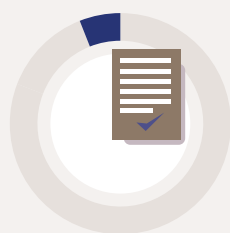
KENYA

© Stefano Bianco / AFD



B. ÉLIGIBILITÉ PERFORMANCE CLIMAT, LIÉE À UN NIVEAU MINIMAL DE PERFORMANCE CLIMATIQUE

12 prêts
adossés à l'émission
obligatoire durable
respectent l'éligibilité
thématique
sur les 157



0,19 Md€

Transitions	Éligibilité thématique	Nombre de prêts	Somme des encours 2020
Économique et financière 2 prêts 34 531 723 €	Systèmes productifs	2	34 531 723 €
Énergétique 2 prêts 52 309 800 €	Infrastructure et développement urbain	2	52 309 800 €
Numérique et technologique 5 prêts 63 369 985 €	Systèmes productifs	5	63 369 985 €
Politique et citoyenne 1 prêt 16 354 567 €	Infrastructure et développement urbain	1	16 354 567 €
Territoriale et écologique 2 prêts 24 344 163 €	Infrastructure et développement urbain	2	24 344 163 €

C. ÉLIGIBILITÉ TRANSFORMATIONNELLE, LIÉE À L'ATTEINTE DE RÉSULTATS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE TELS QUE DÉFINIS DANS LA MATRICE D'INDICATEURS DES PRÊTS

10 prêts
adossés à l'émission
obligataire durable
respectent l'éligibilité
thématique
sur les 157



0,88 Md€

Transitions	Éligibilité thématique	Nombre de prêts	Somme des encours 2020
Démographique et sociale 4 prêts 412 000 000 €	Éducation et formation professionnelle	2	42 000 000 €
	Santé	2	370 000 000 €
Énergétique 1 prêt 100 000 000 €	Infrastructure et développement urbain	1	100 000 000 €
Politique et citoyenne 1 prêt 120 000 000 €	Efficacité énergétique	1	120 000 000 €
Territoriale et écologique 4 prêts 252 000 000 €	Eau et assainissement	2	177 000 000 €
	Infrastructure et développement urbain	2	75 000 000 €

Transitions	Description du projet	Pays	Année de signature	ODD contribué	Encours 2020	Lien
Démographique et sociale	Appui à la gestion des enseignants	Côte d'Ivoire	2019	4;5;15;16	17 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Support à la protection sociale	Georgie	2020	3;15;16	70 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Support à l'insertion économique des jeunes	Maroc	2019	4;5;9;15	25 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Support à la réduction et la gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires	Maurice	2020	5;10;13;14;15;16	300 000 000 €	→ CLIQUER ICI
Énergétique	Support à la transition énergétique	Mexique	2017	7;13;15;16	100 000 000 €	→ CLIQUER ICI
Politique et citoyenne	Support à la réforme énergétique	Georgie	2020	7;13;15;16	120 000 000 €	→ CLIQUER ICI
Territoriale et écologique	Support au secteur de l'eau	Bolivie	2017	6;13;14;15	102 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Appui au développement urbain durable, innovant et participatif	Inde	2018	5;8;11;12;13;14;15	50 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Support au secteur de l'eau	Jordanie	2019	5;6;13;14;15	75 000 000 €	→ CLIQUER ICI
	Support à la performance communale	Maroc	2020	5;8;11;12;13;15	25 000 000 €	→ CLIQUER ICI

► Focus sur deux Prêts de Politiques Publiques

Transition Territoriale et écologique



**INFRASTRUCTURE ET
DÉVELOPPEMENT URBAIN**
Secteur



INDE
Localisation



PRÊT
Outils de financement



100 M€
Montant du prêt



50 M€
Montant décaissé

Lien fiche projet :

[CLIQUER ICI](#)

Smart Cities Mission en Inde (SCM)

Pour pallier le manque d'investissements dans les villes indiennes au cours des dernières décennies, le gouvernement de l'Inde a lancé en 2015 la Smart Cities Mission (SCM).

Ce programme d'investissements dans les infrastructures urbaines vise à améliorer la qualité de vie des habitants en développant des projets innovants et durables dans 100 « Villes Intelligentes » indiennes. Le programme CITIIS (City Investments to Innovate, Integrate and Sustain), financé par l'AFD et l'Union Européenne (UE), et porté par l'Institut National des Affaires Urbaines (NIUA) et le Ministère du Logement et des Affaires Urbaines (MoHUA), apporte un soutien technique et financier à 12 projets de Ville Intelligente. Sélectionnés lors d'un appel à projets, ces projets portent sur les thématiques de la mobilité douce, des espaces publics et des espaces verts, de la digitalisation des services urbains, et de l'innovation sociale dans les quartiers précaires.

Les principales conditions réunies ayant permis le premier versement sont (liste non-exhaustive) :

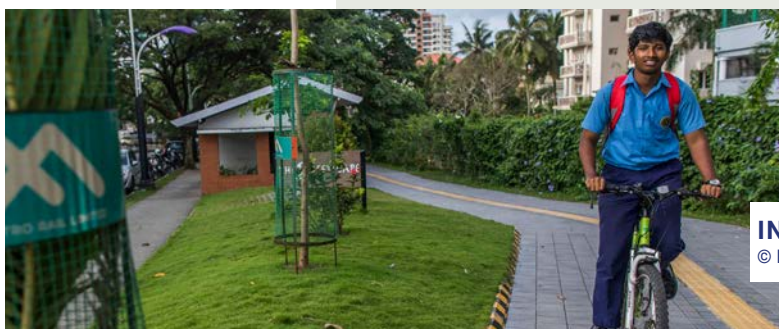
- constitution d'un Comité de Pilotage et sélection d'un Chargé de Programme au sein du NIUA ;
- approbation des 99 propositions soumises par les Villes Intelligentes par le Ministère du Développement urbain ;
- validation de la création de 60 SPVs (pour mise en œuvre des projets municipaux) ;
- publication de la notation de crédit de 30 municipalités.

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION

Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
2	2	2	1	1	1	2



INDE

© Prashanth Vishwanathan / AFD

Transition Démographique et sociale



ÉDUCATION
Secteur



CÔTE D'IVOIRE
Localisation



PRÊT
Outils de financement



30 M€
Montant du prêt



17 M€
Montant décaissé

Lien fiche projet :



[CLIQUER ICI](#)

Appuyer la gestion des enseignants en Côte d'Ivoire

Depuis 2015, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans une politique de scolarité obligatoire pour tous les enfants, entre 6 et 16 ans.

L'AFD soutient l'effort du gouvernement ivoirien en apportant un programme de financement permettant de consolider le cadre de gouvernance du secteur et en promouvant des modalités de gestion plus efficaces. Le prêt vise à :

- l'amélioration de la pertinence, soutenabilité et crédibilité de la politique publique éducative dans son ensemble ;
- le renforcement de l'efficacité du financement de la politique éducative ;
- l'amélioration de la gestion des enseignants ;
- le renforcement du dialogue sectoriel, notamment à travers l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation du secteur.

Les conditions réunies ayant permis le premier versement sont notamment :

- taux de couverture des besoins d'enseignement des collèges par les enseignants titulaires affectés supérieur à 80 % ;
- respect d'une contrainte de temps entre la date d'affectation des sortants des écoles de formation et la rentrée scolaire ;
- nombre de visites effectuées par les conseillers pédagogiques dans des collèges de proximité par année scolaire supérieure à 500.

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION

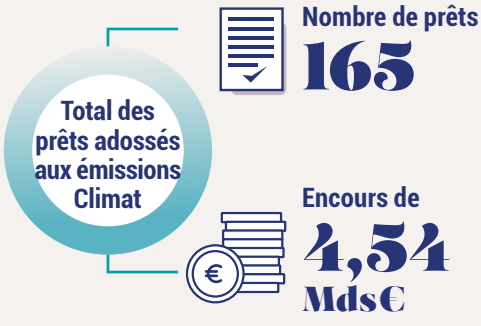
Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
2	2	1	0	0	0	2



CÔTE D'IVOIRE
© Jaques Kouao / AFD

Les actifs adossés aux émissions Climat

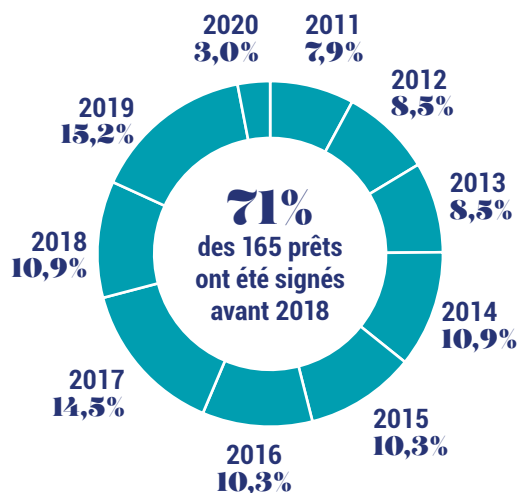
Entre 2014 et 2020



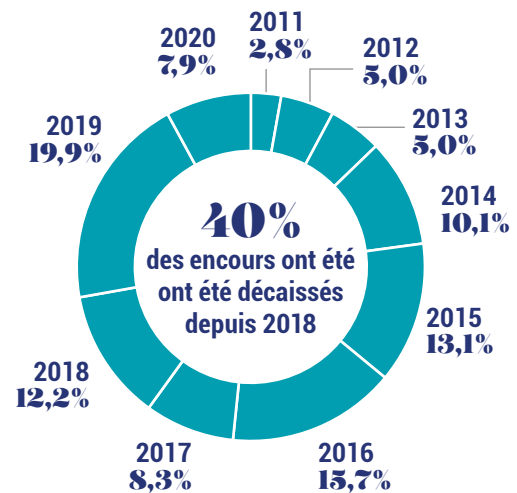
Le cadre d'émission Climat rédigé en 2017 a été remplacé par le cadre d'émission Obligatoire Objectifs de Développement Durable à l'automne 2020. Ce nouveau cadre permet l'émission d'obligations Durables, Climat et Sociales. Les prêts atténuation et adaptation qui étaient éligibles au précédent cadre d'émission Climat ont été intégrés à ce reporting renouvelé sous cette section dédiée aux émissions Climat. Ces prêts respectent les critères de sélection qui avait été définis dans le cadre initial de 2017.

Répartition	Nombre de prêts	Encours
AFD	117	4 059 562 423 €
Proparco	48	484 921 498 €

Prêts par année de signature

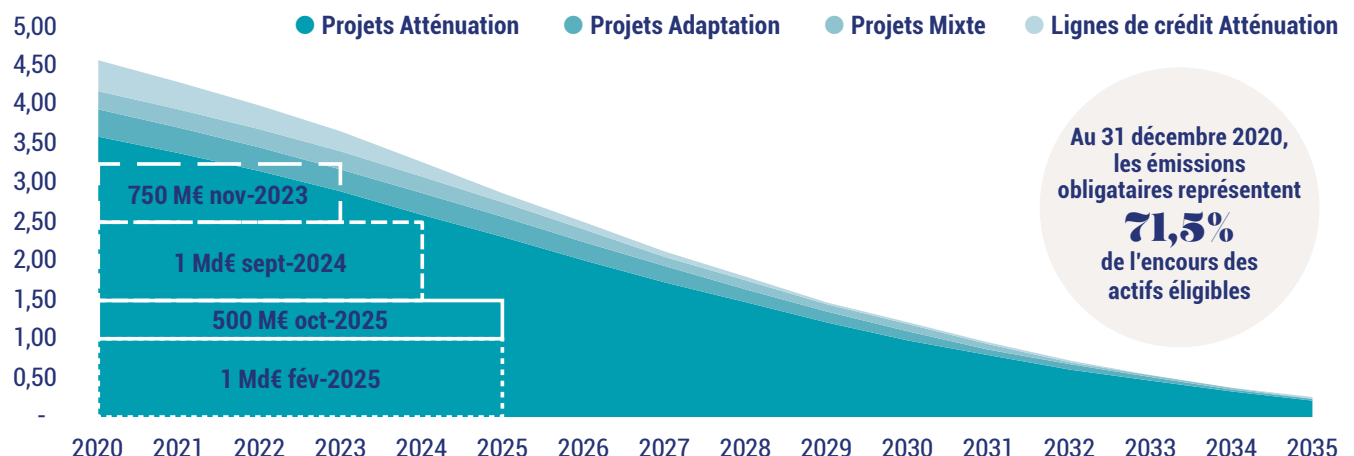


Croissance de l'encours



Vue projetée du portefeuille d'actifs et des émissions obligataires

Écoulement des actifs et passifs (en milliard d'euros)



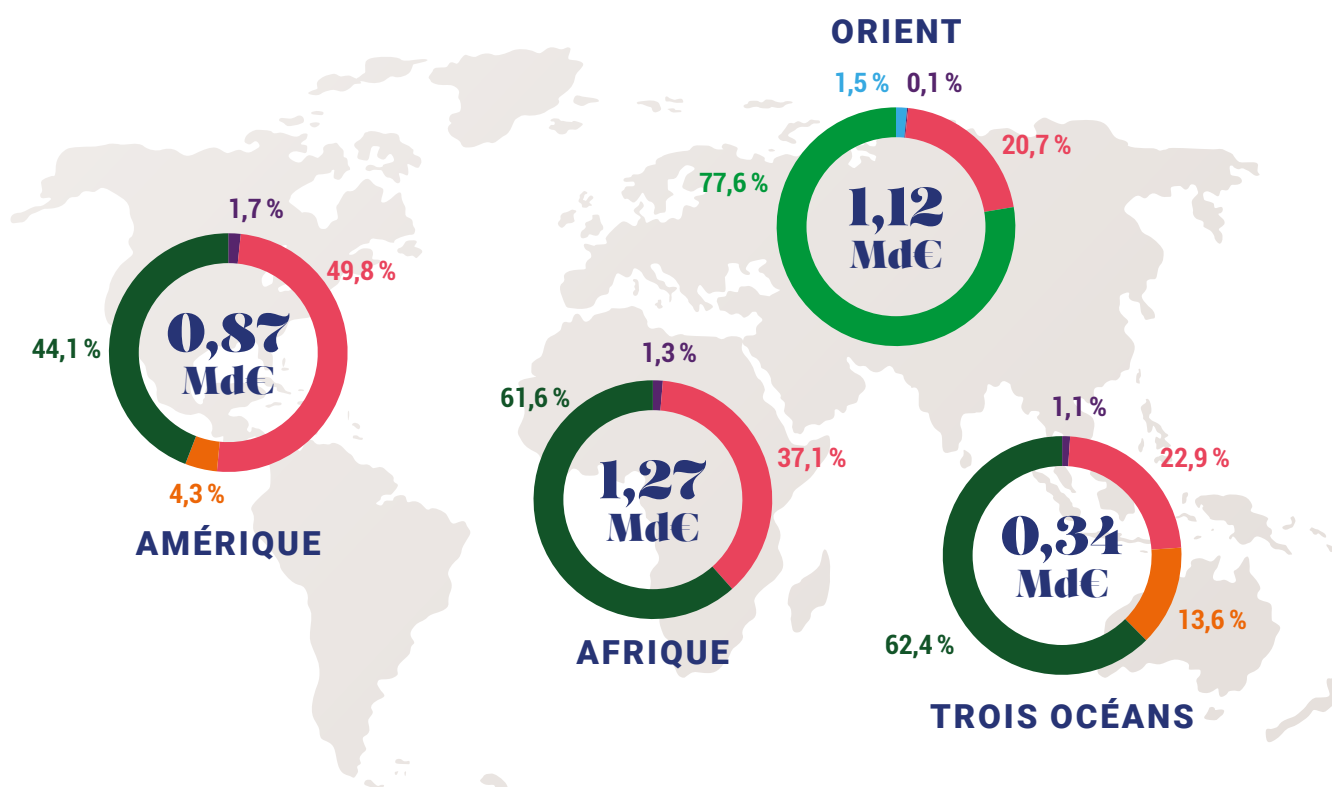
► Répartition des transitions par zone géographique d'intervention

Encours 2020 (en euros)

Transitions	Éligibilité thématique	Afrique	Amérique	Trois Océans	Orient	Total général
Démographique et sociale	Infrastructure et développement urbain				30 563 143	30 563 143
Économique et financière	Systèmes productifs	17 047 815	14 755 562	3 694 289	3 002 426	38 500 092
Énergétique	Efficacité énergétique			8 032 809		8 032 809
	Énergies renouvelables	276 111	3 669 433	37 048 863		40 994 407
	Infrastructure et développement urbain	472 772 726	434 799 674	33 338 386	424 124 252	1 365 035 037
Numérique et technologique	Systèmes productifs		38 155 778	46 673 519		84 829 298
Territoriale et écologique	Eau et assainissement	179 338 574			73 433 260	252 771 834
	Infrastructure et développement urbain	605 745 666	388 316 538	214 022 555	1 515 672 544	2 723 757 303

- Démographique et sociale
- Économique et financière
- Énergétique

- Numérique et technologique
- Politique et citoyenne
- Territoriale et écologique



► Répartition des encours par secteur et zone géographique

En 2020 (en euros)

Secteur	Afrique	Amérique	Trois Océans	Orient	Total général
Adaptation	133 805 661			210 815 044	344 620 705
Protection de la biodiversité	2 788 562			188 536 371	191 324 934
Séquestration biologique				43 735 938	43 735 938
Efficacité énergétique	259 110 720	233 285 632	66 781 271	401 169 245	960 346 868
Energie renouvelable	340 155 771	258 094 815	87 305 065	255 327 883	940 883 534
Transport	498 850 077	388 316 538	188 724 084	942 248 000	2 018 138 699
Assainissement	40 470 101			4 963 143	45 433 244
Total général	1 275 180 892	879 696 985	342 810 420	2 046 795 624	4 544 483 922

► Répartition de l'économie de CO₂ par secteur et zone géographique

En 2020 (en tonne)

Secteur	Afrique	Amérique	Trois Océans	Orient	Total général
Protection de la biodiversité	1 047 305			1 022 079	2 069 384
Séquestration biologique				300 000	300 000
Efficacité énergétique	1 882 722	154 000	130 884	2 267 201	4 434 807
Energie renouvelable	4 092 600	2 417 348	313 300	2 409 827	9 233 075
Transport	295 200	109 619	84 000	861 000	1 349 819
Assainissement	30 000			20 000	50 000
Total général	7 347 827	2 680 967	528 184	6 880 107	17 437 085

► Exemple de projet

Transition Énergétique



ÉNERGIE
Secteur



VIETNAM
Localisation



PRÊT
Outils de financement

Lien fiche projet :



CLIQUER ICI

(en page 33 du document)

Énergie renouvelable au Vietnam

La croissance économique du Vietnam ces dernières années s'est répercutée sur la consommation d'électricité, notamment du fait du processus d'industrialisation du pays et de la croissance de la population.

L'intensité énergétique de l'économie a fortement augmenté, ce qui place le pays parmi les économies les plus énergivores à l'échelle planétaire. L'augmentation de la capacité installée du pays devient ainsi un prérequis à la poursuite de la croissance vietnamienne.

Pour limiter le recours à de nouvelles centrales à charbon, l'AFD appuie le gouvernement vietnamien dans la promotion, le développement et l'optimisation de projets d'énergies renouvelables, en augmentant la production électrique de la société publique Electricity of Vietnam (EVN), basée sur des énergies renouvelables.

Pour cela, le projet vise l'augmentation de 50 % de la capacité installée de la centrale hydroélectrique de Laly, la construction d'une centrale solaire au sol de 49 MWp et d'un projet pilote de photovoltaïque flottant de 5 MWp sur le site de Sê San 4.

ODD AUXQUELS LE PROJET CONTRIBUE



NOTATION DE L'AVIS DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR DIMENSION

Dim 1	Dim 2	Dim 3	Dim 4	Dim 5.a	Dim 5.b	Dim 6
2	1	0	0	1	0	1



VIETNAM

© Laurent Weyl / Collectif Argos / AFD

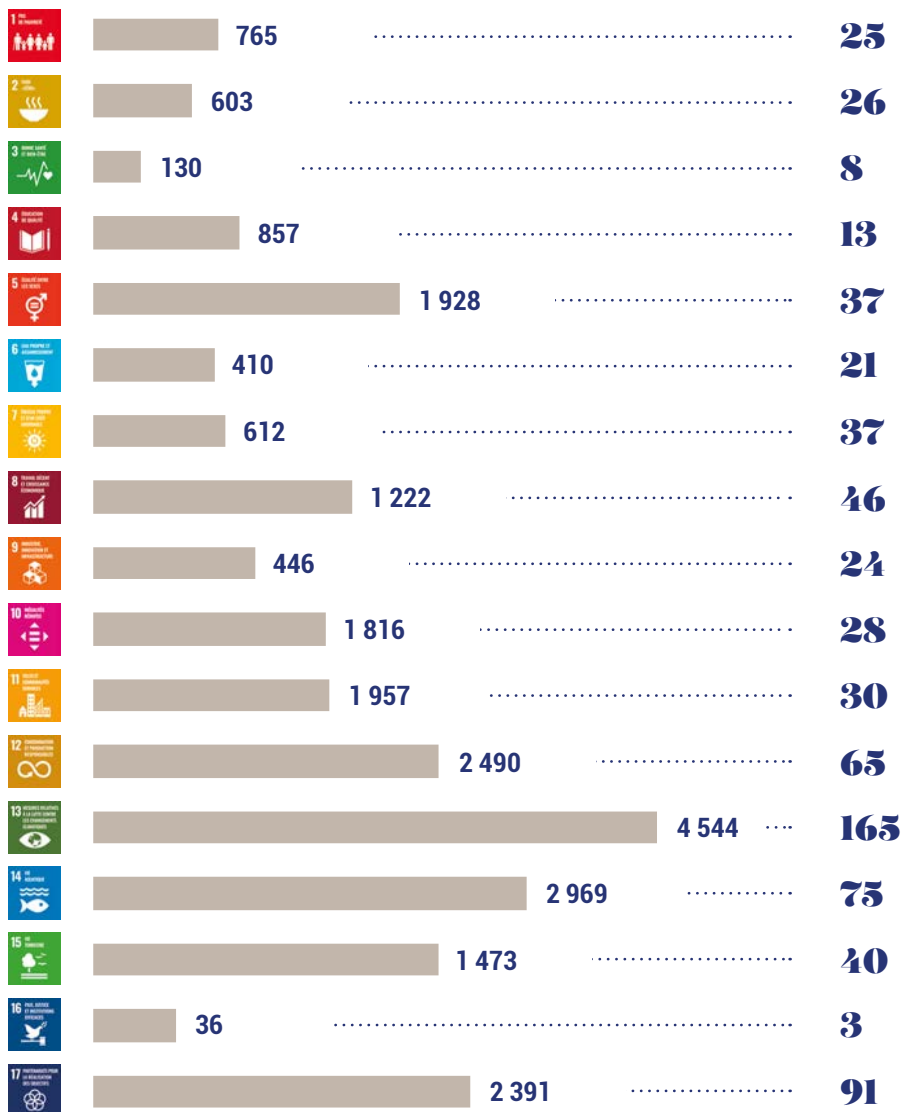
► Contribution aux Objectifs de développement durable

En termes d'encours, les prêts du portefeuille d'actifs Climat contribuent particulièrement aux ODD 11, 12, 13 et 14.



Répartition des ODD par encours (en million d'euros)

et par nombre de prêts



Quelques résultats concrets



Accès amélioré pour 12,8 millions de personnes à des transports durables



Meilleur accès à l'électricité pour 56,8 millions de personnes



Une économie d'eau potable pour 35,3 millions m³/an

► Les prêts d'adaptation au changement climatique

Les projets adaptation contribuent à réduire la vulnérabilité des biens, personnes ou écosystèmes aux impacts du changement climatique. À la différence de l'atténuation, il n'existe pas d'indicateur quantifié « simple » permettant de mesurer l'impact des actions financées en termes d'adaptation au changement climatique.

L'AFD a défini des « méta indicateurs » afin de mesurer les résultats de développement attendus. Parmi ces indicateurs on retrouve l'indicateur « Nombre de bénéficiaires totaux du projet » qui est défini pour mesurer à la fois les bénéficiaires directs et indirects des projets et l'indicateur « Le nombre d'équivalents temps plein créés ou maintenus » qui mesure le nombre d'équivalents temps plein directs créés ou maintenus par l'intervention de l'AFD. En complément, les descriptifs des projets adaptation adossés aux émissions climat sont disponibles sur le site internet de l'AFD.

Année de signature	Pays	Description du projet	Secteur adaptation	Meta indicateur	Encours 2020 En euros	Fiche projet
2015	BANGLADESH	Développement durable de l'alimentation en eau de Dacca.	●	4 300 000 bénéficiaires	22 187 547	CLIQUER ICI
2015	JORDANIE	Le projet vise à assurer le prélèvement de l'eau dans la vallée du Jourdain, son traitement et son pompage.	●	1 640 000 bénéficiaires	35 162 319	CLIQUER ICI
2013	CAMBODGE	Appui aux acteurs de la politique sectorielle hydro-agricole.	●	9 800 bénéficiaires	20 000 000	CLIQUER ICI
2017	CAMBODGE	Appui aux acteurs de la politique sectorielle hydro-agricole.	●	9 800 bénéficiaires	1 000 000	CLIQUER ICI
2018	CAMBODGE	Gestion des ressources en eau et transition agro-écologique dans les périmètres irrigués au Cambodge.	●	50 000 bénéficiaires	55 000 000	
2016	MAROC	ONEE - 2 ^{ème} tranche du Programme National d'Assainissement (PNA).	●	400 000 bénéficiaires	4 024 608	CLIQUER ICI
2017	MAROC	Projet de développement de l'irrigation et d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques (PDIA-CC).	●	5 500 bénéficiaires	20 000 000	CLIQUER ICI
2017	MAROC	Ligne de crédit bleue auprès de la BMCE.	●	4 000 emplois maintenus	2 444 848	CLIQUER ICI
2012	TUNISIE	Amélioration du service d'alimentation en eau potable de la population tunisienne sur l'ensemble du territoire national.	●	660 000 bénéficiaires	33 846 153	CLIQUER ICI
2016	TUNISIE	Développement des territoires ruraux.	●	28 429 bénéficiaires	5 000 000	
2014	TUNISIE	De meilleurs réseaux d'assainissement pour les quartiers populaires.	●	110 000 bénéficiaires	30 000 000	CLIQUER ICI
2017	TUNISIE	Financement du programme de sécurisation et de renforcement des infrastructures de transfert des eaux du Nord pour les régions du Sahel et Sfax.	●	1 470 000 bénéficiaires	9 000 000	
2012	VIETNAM	Programme d'infrastructures hydro-agricoles pour l'utilisation en eau dans la province de PHUOC HOA.	●	100 000 bénéficiaires	13 929 687	CLIQUER ICI
2011	VIETNAM	Projet de renforcement de la gestion des ressources en eau et de réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles dans le périmètre hydro-agricole de Bac Hung Hai.	●	500 000 bénéficiaires	16 923 076	CLIQUER ICI
2015	VIETNAM	Infrastructures hydro-agricoles dans la province de Binh Dinh et de Hung Yen.	●	63 000 bénéficiaires	17 450 101	CLIQUER ICI
2016	VIETNAM	Lutte contre la montée des eaux dans les provinces de Ninh Binh, Ha Tinh et Can Tho.	●	35 676 bénéficiaires	29 162 311	CLIQUER ICI
2011	AFRIQUE DU SUD	Sécuriser l'approvisionnement en eau de la région de Durban.	●	5 000 000 bénéficiaires	26 215 242	CLIQUER ICI
2020	KENYA	Soutient au secteur agricole	●	1 020 emplois maintenus	3 274 807	CLIQUER ICI

● Prévention et gestion des risques ● Eau et assainissement ● Agriculture et ressources naturelles

Liens utiles

Cadre d'émission Objectifs de développement durable :

<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-10-07-33-42/cadre-emission-odd-afd.pdf>

Revue « Second Party Opinion Vigeo » :

<https://www.afd.fr/sites/afd/files/2020-10-07-34-23/vigeo-eiris-seconde-opinion-cadre-emissions-odd.pdf>

Transition et secteurs d'intervention :

<https://www.afd.fr/fr/nos-secteurs-dintervention>

Les évaluations :

<https://www.afd.fr/fr/les-evaluations>

L'Analyse Développement Durable :

<https://www.afd.fr/fr/ressources/lanalyse-developpement-durable>

Responsabilité Sociétale :

<https://www.afd.fr/fr/notre-responsabilite-societale>

Rapport de Développement durable Proparco :

<https://www.proparco.fr/fr/une-institution-engagee-dans-la-promotion-d-un-secteur-prive-responsable>

Open Data :

<https://opendata.afd.fr/page/accueil/>

Contact équipe Funding : [**_afd_funding@afd.fr**](mailto:_afd_funding@afd.fr)

[**www.afd.fr/fr/espace-investisseurs**](http://www.afd.fr/fr/espace-investisseurs)

Bloomberg Ticker : **AGFRNC**

Conception & réalisation  jeanjanfactory.fr

Pour un monde en commun

Le groupe AFD contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. Composé de l'Agence française de développement (AFD), en charge du financement du secteur public et des ONG, de la recherche et de la formation sur le développement durable, de sa filiale Proparco, dédiée au financement du secteur privé, et bientôt d'Expertise France, agence de coopération technique, le Groupe finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes -75598 Paris cedex 12 -France

Tél. : +33 1 53 44 31 31